

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

N°2019/08

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
27	19	19

<u>Date de la convocation :</u>	le 15 mars 2019
<u>Date d'affichage :</u>	Le 2 avril 2019

Séance du 21 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-et-un mars à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA,

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Marianne PARIGOT, Corinne TROUVAIN, Messieurs Philippe BARBILLON, Didier BÉRANGER, Alain CARRIÈRE, Patrice CARVALHO, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Michel DUPONT, Olivier FERREIRA, Dominique FONTAINE, Daniel GAGE, Jean-Noël GUESNIER, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Jean-Pierre LEBOEUF, Patrick PEYR, Jackie TASSIN, Gérard WARIN.

Absents représentés : Monsieur Dominique FERRY par Monsieur Daniel GAGE, Monsieur Marcel DAUSQUE représenté par Monsieur Didier BÉRANGER.

Absents excusés : Mesdames Kristine FOYART, Sophie MERCIER, Messieurs Patrick ALLARD, Alain DENNEL, Daniel FORGET, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Florent MAZIERES, Denis MESSIO.

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique FONTAINE

Objet : Avis sur le projet de création d'une Société d'Économie Mixte

Vu l'avis de la Commission Transition Énergétique du 26 février 2019,

Monsieur le Président présente l'étude d'accompagnement pour la création d'une entité développant des activités sur la transition énergétique commandée par le SEZEO, SICAE OISE et la SER,

Cette étude a mis en évidence les filières particulièrement prometteuses dans l'Oise, pour lesquelles la création d'une structure de type Société d'Économie Mixte (SEM) permettrait le développement de ces filières (Méthanisation, rénovation énergétique, solaire...),

À ce stade, ce projet nécessite des études complémentaires et Monsieur le Président sollicite un avis de principe sur le projet de création d'une SEM et sur la poursuite des études complémentaires.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

DONNE un avis de principe favorable au projet de création d'une Société d'Économie Mixte,

AUTORISE le Président à poursuivre les études nécessaires à la prise de décision définitive.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA

